



COMITE DIRECTEUR DU S I T G

Procès-verbal de la séance du 13 mars 2020

Présents :

M. F. Bessat (Pôle métropolitain du Genevois français)
M. J.-R. Eudes, en remplacement de M. E. Favre (OCSIN)
M. F. Josselin, (OU/DT), Président du comité directeur
M. J. Lateo (CPEG)
M. L. Niggeler (DIT/DT)
M. P. Oehri (DIT/DT), Directeur du centre de compétence du SITG
Mme C. Rieder (DIT/DT), centre de compétence du SITG
M. T. Royston (Ville de Genève)
M. B. von Arx (OCAN/DT)

Excusés :

M. A. Buogo (Swisstopo)
M. P. Burri (ACG)
Mme P. Combe Dutheil (FTI)
M. A. Decosterd (imad)
M. M. Eller (TPG)
M. E. Favre (OCSIN/DI)
M. M. Gentile (AIG)
M. J.-Y. Goumaz, (FdP)
M. B. Gourgand (IGN)
M. O. Haener (Région de Nyon)
M. F. Mariani (SIG), Président de la Commission technique
M. H. Martin (SIG)
M. F. Perrussel-Morin (RGD)
M. Y. Robert (CERN)

1. Introduction

La séance de ce jour devait se dérouler au CERN, avec repas et visite. Suite aux mesures mises en place dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus, elle a été déplacée à la DIT. De nombreux membres ont également dû s'excuser en raison de limitation de déplacements ou d'urgence organisationnelle au sein de leurs entités.

Y. Robert précise que l'invitation au CERN sera reconduite pour un prochain comité directeur.

a) Evaluation de l'impact de l'épidémie due au Covid-19 sur les activités du SITG

La Commission technique est agendée prochainement, F. Mariani a annoncé que les mesures prises par SIG dans le cadre de l'épidémie ne lui permettent pas de participer à la séance. Au vu des circonstances, le Comité directeur prend la décision d'annuler la séance de mars et tous les groupes de travail en cours. La prochaine séance est fixée en juin.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12 - 1205 Genève - Tél: +41 22 546 72 71 - www.sitg.ch

CD SITG du 13 mars 2020

F. Mariani sera informé rapidement pour transmission aux membres de la commission technique et aux responsables des groupes de travail, qui sont également reportés.

L'organisation des prochains Forums publics est également reconduite à l'automne prochain, après la Journée romande de la géoinformation.

2. Vision stratégique et feuille de route du SITG (F. Josselin)

a) Discussion

Suite aux différentes discussions avec les partenaires, le document "Vision stratégique et feuille de route du SITG" a été adapté, en forme commentaires. Il a été transmis préalablement à tous les membres pour validation au Comité directeur.

F. Josselin rappelle que la vision stratégique a été formellement validée en novembre 2019.

Il indique que certaines imprécisions dans le document sont naturelles car il s'agit de définir et expliquer en cours de travail. Par exemple, la notion de "tiers-garant" devra être précisée et aura un caractère évolutif. Le document proposé a été rédigé sur la base des discussions lors des bilatérales et ateliers collectifs.

T. Royston demande de préciser ce que cette notion de tiers garant peut avoir comme impact dans la pratique et en quoi cela engage les partenaires d'un point de vue juridique. Ce sera justement un des aspects à traiter de la feuille de route et à définir dans la mise en œuvre.

Les données doivent être qualifiées dans une approche progressive, dans le but de concrétiser la notion de tiers garant pour un certain nombre d'entre elles.

Y. Robert informe que le document a été soumis à l'ensemble de sa hiérarchie, qui donne son aval pour aller de l'avant dans la démarche, pour autant qu'elle soit compatible avec le statut du CERN. Le CERN doit pouvoir se rétracter si nécessaire. F. Josselin précise que ce document est à prendre comme une feuille de route. Le CERN devrait pouvoir être en mesure de ne pas suivre toutes les actions qui pourraient en découler.

Il précise que chaque engagement (juridique, financier, impacts organisationnels...) fera l'objet d'une nouvelle demande d'accord des partenaires.

L'engagement pris ce jour est concrètement de se mettre au travail; les engagements formels spécifiques se feront petit à petit.

J.-R. Eudes précise que la position et l'engagement de l'Etat devront être précisés pour ce qui concerne la mise en place des systèmes d'information. Certains référentiels ne sont pas totalement géographiques.

B. von Arx ajoute que la notion de tiers garant se pose à différents niveaux. Les points principaux sont bien posés. Les questions plus spécifiques seront réglées en travail.

F. Bessat précise que pour le Pôle métropolitain, il s'agit d'un engagement à travailler et agir dans la direction donnée. Chaque étape devra être marquée par des phases de validation juridiques et financières, avec la possibilité de se retirer partiellement si la validation ne peut être donnée.

Il s'agit de mettre en place un dispositif à géométrie variable. Un engagement sur un socle commun et des options plus ou moins fortes selon les possibilités et le périmètre d'action de chaque partenaire.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 13 mars 2020

F. Josselin ajoute qu'il a reçu des retours avant séance :

- B. Gourgand a validé pour l'IGN.
- F. Perrussel-Morin a validé pour la RGD, sous réserve des éléments à traiter de façon organisationnelle et transfrontalière, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route.
- M. Gentile a validé pour Genève Aéroport.
- SIG a validé le document lors du bureau exécutif, après discussion sur la définition de tiers garant.

Pour l'IMAD, M. Decosterd a proposé une modification de la vision stratégique, afin d'y inclure la notion sanitaire. B. von Arx ajoute que la notion d'environnement doit également être prise en compte.

F. Josselin précise que les notions **sanitaire** et **environnementale** sont partiellement englobées dans la définition de la vision stratégique sous les termes "sociétaux et climatique".

La vision stratégique ayant déjà été validée, le Comité directeur ne souhaite pas l'amender, mais s'engage à être attentif à ces deux notions fondamentales dans le processus à venir.

b) Validation du document

Pour faire suite à la validation par le Comité directeur de la vision stratégique lors de la séance de novembre 2019, aux discussions qui ont pu avoir lieu lors des bilatérales et des ateliers collectifs et de la séance de ce jour, F. Josselin propose de valider la feuille de route.

Le document "Vision stratégique et feuille de route du SITG" est validé en séance de ce jour, avec remerciements à tous les partenaires.

3. Mise en œuvre de la feuille de route du SITG

a) Proposition d'accompagnement des travaux

Dans le but de concrétiser la mise en œuvre de la feuille de route, le bureau exécutif propose de renforcer les capacités du centre de compétences du SITG et des partenaires par un mandat d'accompagnement. Une proposition de cahier des charges a été communiquée aux partenaires avec l'ordre du jour.

Il s'agit notamment de définir et préciser la notion de tiers garant, documenter les actions, mettre en place un chiffrage, une planification et un plan de mesures.

b) Discussion et décision

Le cahier des charges est discuté en séance.

Il faudra tenir compte du contexte sanitaire et les travaux pourront être décalés dans le temps si nécessaire.

F. Josselin ajoute que cette proposition résulte des différents ateliers. Il s'agira de tenir compte des spécificités de chaque partenaire dans la mise en œuvre.

Centre de compétence du SITG

République et Canton de Genève - Département du Territoire
Direction de l'Information du Territoire
Quai du Rhône 12- 1205 Genève – Tél: +41 22 546 72 71 – www.sitg.ch

CD SITG du 13 mars 2020

B. von Arx propose de recommander l'appui d'un groupe/réseau plutôt que de confier cette tâche à une seule personne.

La mise en place d'une plateforme de travail style "Sharepoint" est souhaitable.

Y. Robert pose la question du profil de la/des personne/s recherchée/s.

P. Oehrli indique que le profil recherché doit maîtriser la géoinformation, connaître les enjeux du numérique. Avoir des compétences de gestion de projet et de communication, connaître l'écosystème mais surtout pouvoir appréhender les enjeux de la feuille de route et y apporter une valeur ajoutée.

Il s'agira de considérer plusieurs mandataires potentiels. Chaque partenaire est appelé à faire ses propositions.

F. Bessat remercie le bureau exécutif pour cette démarche. Il désire connaître le délai de mise en œuvre et les ressources nécessaires. Faut-il définir des scénarios de modèle de financement des actions ?

P. Oehrli prend note de la demande d'ajouter dans les tâches à réaliser une dimension sur le modèle économique : évaluation des coûts et charges, modalités de financement des actions possibles.

T. Royston ajoute que c'est l'un des aspects à évaluer sur la feuille de route. Le centre de compétence a des ressources mais la mise en œuvre doit se faire avec l'aide des partenaires (temps ou co-financement).

P. Oehrli confirme que différents principes de répartition ont déjà été utilisés par le passé (journées SITG, Bâti 3D, orthophotos). Cette demande de contribution partenariale est sollicitée sur une base volontaire, selon l'intérêt des différents partenaires, leurs possibilités financières et leurs contraintes.

Les membres du Comité directeur approuvent le principe d'accompagnement des travaux par une tierce personne/un bureau externe et un principe de co-financement volontaire.

L. Niggeler précise qu'il s'agit d'une mise en commun d'un travail qui bénéficie à tous, une réponse à la feuille de route. Une mutualisation sous forme de ressources humaines ou financière pour un même référentiel qui pourra servir au sein de chaque organisation.

P. Oehrli propose d'organiser des ateliers ou groupes de travail pour maintenir l'engagement et avancer sur les différents aspects de la feuille de route. Le mandataire sera chargé de coordonner et dynamiser ces démarches.

Il prendra contact avec chaque partenaire afin d'évaluer les dispositions de chacun en termes de financement et de temps (participation aux ateliers).

4. Communication de la vision stratégique du SITG (F. Josselin)

a) Actions de communication

La mise en page du document "Vision stratégique et feuille de route du SITG" va être finalisé. Le Centre de compétence est chargé de la diffusion aux partenaires et mise en route du plan d'actions.

CD SITG du 13 mars 2020

Le document sera mis en page et publié sur le site internet du SITG et un plan de communication établi pour les relais d'information.

b) Journée de réflexion collaborative sur le SITG

Cette journée était prévue dans le but de confronter la feuille de route à la réalité du territoire. A repousser vu le contexte de pandémie. La journée sera intégrée dans le plan de communication.

5. Commission technique (Annexe 1).

En l'absence de Fabio Mariani, P. Oehrli présente les différents points de la Commission technique (présentation en annexe).

T. Royston précise qu'il serait intéressé à avoir accès au portail ArcGIS Enterprise interne de l'Etat pour son staff technique. P. Oehrli l'informe qu'actuellement ce n'est pas possible, seule des démonstrations seront réalisées dans le groupe de travail ArcGIS. Ce point pourra toutefois être discuté dans le groupe de travail dédié de la Commission technique. Il suggère également de fixer un rendez-vous avec la DIT pour une démonstration et discussions.

Pour le groupe BIM, P. Oehrli souligne l'importance de la mise en commun des savoirs et réalisations entre partenaires, dans le but de créer un noyau commun de normes BIM pour les partenaires.

Suite à l'annulation décidée au point 1. de la séance de la commission technique de mars, la prochaine est pour l'instant maintenue en juin.

6. Divers

a) Journée romande de la géoinformation 2020

P. Oehrli remonte des informations sur les travaux du comité de programme et informe que la structure de la journée a été validée. Une séance plénière sera organisée le matin et des ateliers ensuite le matin et l'après-midi. Une part importante est laissée pour favoriser les échanges dans les espaces de pause et sur les stands.

Les thèmes proposés traiteront de la vision future du métier mais également de sujets plus opérationnels pour divers publics, la gouvernance des données et les données géographiques du futur, la Smartcity, le BIM et les nouvelles technologies de saisie et de digitalisation.

Le programme sera communiqué en même temps que l'ouverture des inscriptions en juin. Les stands seront proposés en location dès le mois d'avril. En tant qu'organisation, les partenaires intéressés peuvent prendre un stand pour avoir accès au public de la JRG2020.

Le comité directeur prend la décision de ne pas mettre en place de stand SITG.

CD SITG du 13 mars 2020

b) Gouvernance de la géoinformation aux TPG (P. Oehrl)

Ce groupe de travail n'a pas démarré au vu de la charge de travail des TPG sur des projets prioritaires – changements d'horaire, CEVA. Ce groupe sera réactivé une fois les mesures sanitaires levées.

c) 30 ans du SITG en 2021 – propositions des partenaires (P. Oehrl)

P. Oehrl fait appel à la créativité des partenaires pour des idées d'activités et de communication autour des 30 ans du SITG.

Cette échéance pourrait être l'occasion de mettre en avant les éléments de vision stratégique qui positionne le SITG dans une vision très différente. Il y a un intérêt réel à faire un événement sur Genève/région.

L. Niggeler propose que le comité directeur charge le bureau exécutif de faire des propositions concrètes, avec échéancier, pour la séance de juin. Les propositions des partenaires actées sur le procès-verbal de la dernière séance du comité directeur pouvant être un élément de réflexion.

B. von Arx souligne notamment la possibilité se greffer à un événement important déjà existant pour plus de visibilité.

7. Organisation des prochaines séances 2020 (F. Josselin)

La visite au CERN qui était prévue ce jour est conservée et reportée en juin si la situation le permet.

Prochaine séance : 12 juin 2020, 9h30-12h, lieu à confirmer.

Cri / 24.03.2020